



RAPPORT ANNUEL
2022-2023

PROGRESSER VERS L'ÉGALITÉ RÉELLE



ACUFC

ASSOCIATION DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS
DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

3	Mot de la coprésidence
4	Mot de la présidence-direction générale
6	Conseil d'administration 2022-2023
8	Faits saillants 2022-2023
12	Relations gouvernementales et communautaires
16	États généraux sur le postsecondaire en contexte francophone minoritaire
20	Continuum de l'éducation
30	Consortium national de formation en santé
36	Réseau national de formation en justice
40	Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne
44	Positionnement à l'international
49	Établissements membres

MOT DE LA COPRÉSIDENTE

Nous pouvons affirmer sans équivoque que le postsecondaire a réussi à se tailler une place significative dans le discours public au cours de la dernière année. En effet, l'ACUFC, parmi tant d'autres joueurs clés de la francophonie, a poursuivi son travail de démarchage et de sensibilisation afin de consolider le secteur postsecondaire en contexte francophone minoritaire. Pour mener à bien cette mission, nous avons multiplié nos efforts en explorant de nouvelles approches structurantes, que ce soit avec nos membres, des instances gouvernementales ou nos communautés. Nous avons fait des progrès importants en matière de représentation stratégique, de sensibilisation et de mobilisation et nous avons pu voir nos efforts se concrétiser de plusieurs façons durant la dernière année.

Parmi les succès marquants de cette période, soulignons le déploiement du financement fédéral de 121,3 millions de dollars pour stabiliser le secteur postsecondaire dans la langue de la minorité. Cette enveloppe a notamment permis à nos établissements de renforcer leurs capacités institutionnelles, d'améliorer les services offerts à la population étudiante et à la communauté, de bonifier leur offre de programmes et plus encore. Le contenu présenté dans les pages suivantes met en évidence la force de notre réseau pancanadien et la portée de nos nombreuses initiatives pour promouvoir les intérêts collectifs de nos établissements membres.

Notre engagement ne s'arrête pas là. Le 27 octobre 2022, l'ACUFC et la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada dévoilaient le bilan final des États généraux sur le postsecondaire en contexte francophone minoritaire, *Bâtir ensemble le postsecondaire en français de l'avenir*. L'engouement pour cette démarche de longue haleine confirmait que nous évoluons dans un contexte où il y a urgence d'agir. On retrouve dans le bilan les voies et les mesures les plus prometteuses pour faire de l'éducation postsecondaire francophone un maillon essentiel du continuum de l'éducation en français. Ce document a suscité une réception positive chez les parties prenantes et se révèle un outil de référence alors que nous entamons la prochaine phase de réalisation du projet. Nous devons continuer à être ouverts et réceptifs et saisir les occasions qui se présentent pour mettre en œuvre les recommandations formulées dans le bilan. C'est ainsi que nous pourrions donner vie à la vision d'avenir du postsecondaire qui s'en est dégagée.

Nos réussites de la dernière année témoignent de notre engagement continu envers nos établissements membres, qui restent des piliers institutionnels pour leurs communautés en situation minoritaire. Pour donner vie à notre vision commune d'un postsecondaire francophone fort et agile qui contribue à la vitalité de nos communautés, il est impératif de faire converger nos efforts afin de travailler de concert pour atteindre nos aspirations collectives. C'est ensemble, grâce à notre détermination et à la combinaison de nos expertises, que nous pourrions faire avancer les intérêts de nos établissements et ainsi progresser vers l'égalité réelle dans ce secteur.



« Le bilan des États généraux s'avère un outil indispensable qui inspirera l'avenir du postsecondaire francophone. La voie est maintenant tracée pour qu'ensemble, autant les établissements que les différents acteurs de la francophonie, nous collaborions à la mise en œuvre des recommandations du bilan final. »

Jacques Frémont, recteur et vice-chancelier, Université d'Ottawa



« L'Association multiplie ses efforts et entreprend des démarches rigoureuses en coulisses à longueur d'année. Nous avons marqué des gains importants et nous continuerons de tirer parti de chaque occasion d'avancement pour stabiliser et faire croître le secteur postsecondaire francophone minoritaire. »

Sophie Bouffard, rectrice, Université de Saint-Boniface

MOT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTION GÉNÉRALE

Faire progresser le secteur postsecondaire vers l'égalité réelle est sans contredit un objectif noble. Encore faut-il appuyer cette progression sur une compréhension commune de ce que constitue l'égalité réelle dans ce contexte. Par ses efforts de concertation avec ses membres, ses partenaires et ses bailleurs de fonds, l'ACUFC tend vers un nouvel horizon commun, où la collaboration est essentielle, où l'accès aux programmes et aux services est accru, où les capacités d'agir et d'innover des différentes parties prenantes du secteur augmentent et où la contribution du secteur à l'épanouissement des communautés francophones et au continuum de l'éducation est structurante.

Le bilan final des États généraux sur le postsecondaire en contexte francophone minoritaire constitue pour l'ACUFC une feuille de route qui dessine les contours du travail à venir. Dans la dernière année, nous avons effectué un travail considérable en matière de promotion et de mise en œuvre des 32 recommandations formulées dans le bilan final des États généraux. Nous y avons consacré des efforts soutenus pour donner suite aux recommandations et veiller à ce qu'elles se traduisent par des actions concrètes et permanentes. Grâce à notre engagement et à nos actions concertées, nous continuons activement à faire avancer les intérêts de nos établissements. Je tiens à remercier toutes les personnes membres de l'équipe qui a colligé les activités des États généraux dans le bilan final. Votre précieuse expertise a rendu possible la création d'un outil essentiel qui reflète la vision d'un postsecondaire attrayant, durable et défini par l'excellence.

Par ailleurs, nous nous sommes préparés au lancement d'un nouveau cycle quinquennal. Nous avons activement fait valoir nos besoins et nos priorités lors des consultations en vue du Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028. En travaillant en étroite collaboration avec plusieurs ministères en amont, nous avons veillé à ce que nos intérêts soient compris et pris en considération et avons proposé des solutions systémiques pour le secteur, tout au long du processus consultatif.

La mise en œuvre du nouveau Plan d'action pour les langues officielles (PALO) et de la Loi sur les langues officielles modernisée s'annonce comme une étape cruciale pour notre secteur. Il était impératif que l'ACUFC mise sur sa crédibilité et sa rigueur dans cette démarche. Nous nous sommes assurés que notre voix soit entendue afin que les besoins du postsecondaire soient pris en compte dans ce processus. Nous devons continuer à défendre avec détermination les intérêts du secteur postsecondaire francophone et à plaider en faveur de politiques qui favorisent son développement et sa vitalité.

Les réalisations d'envergure dans des secteurs stratégiques soulignent notre capacité à agir de manière percutante. Parmi celles-ci, citons le Symposium national en petite enfance et le retour en présentiel du Colloque du Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne à l'Université de l'Ontario français, deux événements de portée nationale qui ont connu un fort succès et qui encouragent les collaborations entre les acteurs de ces domaines.

Toutes ces initiatives ne sauraient voir le jour sans une équipe dévouée, des membres engagés, des partenaires proactifs et des bailleurs de fonds qui ont confiance en nous. Je les remercie sincèrement. C'est en nous concertant toutes et tous vers un horizon commun que l'égalité réelle se réalisera dans le secteur postsecondaire.



Lynn Brouillette

L'égalité réelle est réalisée lorsque l'on prend en considération, là où cela est nécessaire, des différences dans les caractéristiques et les circonstances de la communauté minoritaire, en offrant des services avec un contenu distinct ou au moyen d'un mode de prestation différent afin d'assurer que la minorité reçoive les services de la même qualité que la majorité.

*La grille d'analyse du gouvernement du Canada
en regard du principe d'égalité réelle*

CONSEIL D'ADMINISTRATION

COPRÉSIDENTES



SOPHIE BOUFFARD
Rectrice
Université de
Saint-Boniface



JACQUES FRÉMONT
Recteur et vice-chancelier
Université d'Ottawa

TRÉSORIÈRE



LISE BOURGEOIS
Présidente-directrice
générale
La Cité

SECRÉTAIRE



YVON LABERGE
Président-directeur
général
Collège Éducentre

ADMINISTRATRICES ET ADMINISTRATEURS



EMMANUEL AITO
Doyen
La Cité universitaire
francophone
Université de Regina



DARLENE ARSENAULT
Présidente par intérim
Collège de l'Île



CHANTAL BEAUVAIS
Rectrice
Université Saint-Paul



LUC BUSSIÈRES
Recteur
Université de Hearst



JASON CAREY
Doyen
Campus Saint-Jean,
Université de l'Alberta



SHEILA EMBLETON
Rectrice et vice-
chancelière par intérim
Université Laurentienne

2022-2023



MARCO FIOLA
Principal
Campus Glendon,
Université York



DANIEL GIROUX
Président
Collège Boréal



FRANCIS KASONGO
Président-directeur
général
Collège Mathieu



GINO LEBLANC
Directeur
Bureau des affaires
francophones et
francophiles
Université Simon Fraser



**CÉCILE
MALARDIER-JUGROOT**
Rectrice par intérim
Collège militaire royal
du Canada



SERGE MIVILLE
Recteur et
vice-chancelier
Université de Sudbury



PIERRE OUELLETTE
Recteur et
vice-chancelier
Université de l'Ontario
français



**DR DENIS
PRUD'HOMME**
Recteur et
vice-chancelier
Université de Moncton



BRIGITTE QUINTAL
Présidente
Collège universitaire
dominicain



GILLES ROY
Représentant du Comité
de gestion tripartite du
Centre de formation
médicale du Nouveau-
Brunswick



ALLISTER SURETTE
Recteur et
vice-chancelier
Université Sainte-Anne



PIERRE ZUNDEL
Président-directeur
général
Collège communautaire
du Nouveau-Brunswick

FAITS SAILLANTS 2022-2023

AXE D'INTERVENTION 1 du plan stratégique de l'ACUFC

REPRÉSENTATION DES INTÉRÊTS COLLECTIFS DES MEMBRES

- Analyse continue du déploiement de l'enveloppe de 121,3 millions de dollars sur trois ans prévue par le gouvernement fédéral pour appuyer le secteur postsecondaire en contexte linguistique minoritaire et stratégie de démarchage pour l'obtention d'un fonds permanent de 80 millions de dollars par année tel que promis par le Parti libéral du Canada durant la campagne électorale de 2021.
- Lancement du bilan final des États généraux sur le postsecondaire en contexte francophone minoritaire au Canada en collaboration avec la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada lors d'un déjeuner sur la colline parlementaire. Cet événement a été parrainé par le secrétaire parlementaire Marc Serré et a eu lieu en présence de la ministre Ginette Petitpas Taylor et d'environ 80 personnes participantes.
- Dépôt du mémoire intitulé *Vers des solutions systémiques, cohérentes et durables pour stabiliser les établissements postsecondaires en contexte francophone minoritaire au Canada* à Patrimoine canadien.
- Participation à la séance de lancement, à sept consultations sectorielles, au sommet de clôture et aux consultations organisées par cinq ministères dans le cadre du renouvellement du Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028.
- Développement de nouveaux partenariats et renforcement des collaborations existantes avec des acteurs de la francophonie canadienne et du Québec, entre autres l'Acfas, le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes (SQRC) et le Centre de la francophonie des Amériques.

- Comparution à quatre reprises devant des comités parlementaires :
 - Le 2 mai 2022 : Comité sénatorial permanent des langues officielles, en lien avec son étude sur l'immigration francophone en milieu minoritaire;
 - Le 22 septembre 2022 : Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes, en lien avec le projet de loi C-13, *Loi modifiant la Loi sur les langues officielles, édictant la Loi sur l'usage du français au sein des entreprises privées de compétence fédérale et apportant des modifications connexes à d'autres lois*;
 - Le 17 octobre 2022 : Comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes, en lien avec la recherche et la publication scientifique en français;
 - Le 17 octobre 2022 : Comité sénatorial permanent des langues officielles, en lien avec la teneur du projet de loi C-13, *Loi modifiant la Loi sur les langues officielles, édictant la Loi sur l'usage du français au sein des entreprises privées de compétence fédérale et apportant des modifications connexes à d'autres lois*.

AXE D'INTERVENTION 2 du plan stratégique de l'ACUFC

COLLABORATION POUR LA RÉALISATION D'INITIATIVES STRUCTURANTES

PETITE ENFANCE

- Réalisation de la deuxième édition du Symposium national en petite enfance, qui a réuni plus de 500 actrices et acteurs de la petite enfance, en collaboration avec la Commission nationale des parents francophones (CNPF), la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF), le Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE Canada) et la Société Santé en français (SSF).
- Accompagnement et financement de 43 initiatives dans les CFMS, pour un total d'environ 10,5 millions de dollars distribués aux sous-bénéficiaires depuis le début du projet Formation et renforcement des capacités des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance.
- Dépôt d'un mémoire sur la consolidation du secteur de la petite enfance intitulé *Maintenir l'élan pour assurer l'avenir des communautés francophones et acadiennes* en collaboration avec les partenaires de l'ACUFC (CNPF, FNCSF, SSF et RDÉE Canada).

BOURSES D'ÉTUDES POSTSECONDAIRES EN FRANÇAIS LANGUE SECONDE (FLS)

- Offre de 850 bourses de 3 000 \$ visant les jeunes anglophones par l'entremise de 24 entités postsecondaires dans l'objectif d'accroître le taux de bilinguisme.
- Déploiement de plusieurs campagnes de promotion nationales, dont une campagne numérique visant à renforcer la notoriété de la bourse FLS. Les vidéos ont été visionnées plus de 490 000 fois et la campagne a enregistré un total de 2 456 233 impressions sur le Web.



Le conseil d'administration de l'ACUFC s'est rassemblé en personne à l'Université Saint-Paul le 27 octobre 2022.

COLLABORATION DES FACULTÉS D'ÉDUCATION EN MATIÈRE DE PÉNURIE DU PERSONNEL ENSEIGNANT

- Dépôt de 53 rapports d'analyse pancanadiens (états des lieux, élaboration de bonnes pratiques et de stratégies) et de produits numériques (tables rondes, minicolloques, webinaires/ateliers de formation) pour répondre aux défis de la pénurie par la formation initiale et continue.
- Il en ressort que les problèmes de la pénurie de personnel enseignant du français et en français en situation minoritaire sont complexes. Il est bien connu que les solutions à des problèmes complexes ne peuvent exister et être trouvées que dans et par des approches systémiques. Les solutions privilégiées à date n'ont pas apporté les résultats escomptés, car elles se déployaient en tant qu'actions ponctuelles et isolées. De ces rapports ont découlé de nombreux constats, dont les suivants :
 - Le taux de croissance annuel actuel est de 1,60 % dans les écoles de langue française et de 2,44 % dans les programmes d'immersion française. Si le taux de croissance se maintient, plus de 200 000 élèves fréquenteront les écoles primaires et secondaires de langue française à l'extérieur du Québec en 2030, soit 21 000 élèves de plus qu'en 2022. L'augmentation prévue est encore plus importante dans les programmes d'immersion française, alors que près de 600 000 élèves y seront inscrits en 2030, une augmentation de près de 100 000 en 8 ans.
 - En tenant compte de certaines limites méthodologiques, il faudra une augmentation minimale d'environ 300 enseignantes et enseignants par année pour répondre aux besoins des écoles françaises et d'environ 750 par année pour répondre aux besoins des programmes d'immersion.
 - Les études menées par l'ACUFC confirment que des collaborations structurées combleraient plusieurs lacunes qu'aucune faculté d'éducation ne peut corriger toute seule. Voici quelques exemples : l'élargissement de l'offre de programmes de formation initiale et continue pour les personnes formées à l'étranger, le partage des ressources pour des acquisitions par le biais d'achats regroupés et la mise en commun de formation pour le personnel enseignant issu de l'immigration, pour le personnel des programmes STIM et pour le personnel des facultés.

FORMATION EN SANTÉ

- Signature de 17 accords de contribution avec Santé Canada s'élevant à 96,5 millions de dollars pour les années 2023-2028, qui appuient l'offre de 78 programmes dans les 16 établissements membres du CNFS, ainsi que la coordination nationale.
- Réalisation de 7 campagnes de promotion nationales des programmes collégiaux et universitaires en santé. Les campagnes géolocalisées, dans les régions où les membres du CNFS offrent des programmes pour les personnes préposées aux soins et en santé mentale, ont enregistré un total de près de 7 millions d'impressions sur les plateformes de diffusion de l'ACUFC.
- Remise du Prix du CNFS 2022 à 13 étudiantes et étudiants engagés dans l'offre de services en français et création du Prix national ÉCCUs pour reconnaître la contribution des personnes assurant la supervision de stages.
- Signature d'ententes de partenariat avec les organismes porte-paroles de la francophonie dans les trois territoires où il n'y a pas de membre du CNFS et appui au recrutement à Terre-Neuve-et-Labrador.

FORMATION EN JUSTICE

- Élaboration et soumission d'une proposition dans le cadre du Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028, mettant de l'avant des initiatives pour améliorer l'accès à la justice dans les deux langues officielles, telles que la normalisation de la common law en français, la formation et la connaissance des droits linguistiques et la création d'un programme pancanadien de recherche en droits linguistiques.
- Élaboration et dépôt du rapport de synthèse sur l'impact collectif des travaux des membres du RNJF pour les années 2018 à 2021 auprès du ministère de la Justice.

RECHERCHE

- Tenue de l'édition 2022 du Colloque du Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne (RRF) à l'Université de l'Ontario français (UOF) sous le thème « Le rôle et la mission des universités de petite taille au sein de la francophonie ». Cet événement a réuni 93 personnes participant en présentiel et une quarantaine de personnes participant à distance provenant de 6 provinces et territoires.
- Parrainage du nouveau Prix Acfas Gilles-Paquet, qui reconnaît la contribution exceptionnelle d'une chercheuse ou d'un chercheur à la vitalité de la recherche en français et à son rayonnement.
- Réalisation d'une édition spéciale de la série Horizon politique en collaboration avec Savoir média. Ce hors-série qui porte sur la francophonie canadienne a été visionné par 57 545 personnes uniques, en plus d'enregistrer 29 992 visionnements sur le Web.

POSITIONNEMENT À L'INTERNATIONAL

- Adoption de la nouvelle stratégie internationale 2022-2025 de l'ACUFC dont l'objectif principal est de représenter les intérêts collectifs des membres auprès des institutions fédérales et d'autres partenaires qui ont des mandats internationaux.
- Participation à la Table nationale sur le marketing de l'éducation internationale où ont été lancées les consultations pour la nouvelle Stratégie en matière d'éducation internationale (2024-2029). L'ACUFC a également présenté les enjeux particuliers que rencontrent ses établissements membres dans la promotion des études au Canada.
- Organisation d'une série de 10 webinaires de promotion avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et ses missions à l'étranger afin de présenter les avantages d'étudier en français dans les établissements postsecondaires de la francophonie canadienne. Les marchés ciblés étaient Rome et Bucarest, l'Arménie, le Maghreb, Abu Dhabi et Beyrouth, l'Afrique subsaharienne, l'Océanie et l'Amérique latine.

RELATIONS GOUVERNEMENTALES ET COMMUNAUTAIRES

INTERVENTIONS CIBLÉES ET STRUCTURANTES

Au cours de l'année 2022-2023, l'ACUFC a mené un travail de vigie constant afin de profiter des meilleures occasions de représenter les intérêts collectifs de ses membres. Au premier chef, l'association analyse en continu le déploiement de l'enveloppe de 121,3 millions de dollars sur trois ans annoncée dans le Budget 2021 du gouvernement fédéral en appui au secteur postsecondaire en contexte linguistique minoritaire. Cette enveloppe arrive à échéance au 31 mars 2024 et l'association veut disposer d'un portrait clair de la façon dont elle a été distribuée. En parallèle, l'Association poursuit ses efforts de démarchage afin d'obtenir un fonds permanent de 80 millions de dollars par année en appui au secteur, tel que promis par le Parti libéral du Canada pendant la campagne électorale de 2021.

L'ACUFC a participé activement à divers événements visant à promouvoir et à faire progresser des enjeux importants au sein de la francophonie canadienne. Le secrétariat national a participé à treize consultations nationales et sectorielles ainsi qu'au Sommet de clôture des consultations sur les langues officielles dans le cadre du renouvellement du Plan d'action pour les langues officielles pour 2023-2028 et a soumis deux mémoires à Patrimoine canadien. Le premier mémoire proposait des solutions pour stabiliser le secteur postsecondaire francophone, tandis que le second, rédigé en partenariat avec divers acteurs de la francophonie canadienne, visait à consolider le secteur de la petite enfance.

Martin Normand, directeur de la recherche stratégique et des relations internationales, a participé à une journée de consultation sur les langues officielles organisée par Affaires mondiales Canada en octobre 2022.

En octobre, l'ACUFC a également soumis un mémoire au Comité permanent des finances de la Chambre des communes dans le cadre des consultations prébudgétaires. Dans ce mémoire, l'ACUFC formulait deux recommandations : la première est que le gouvernement du Canada rende permanente une enveloppe de 80 millions de dollars par année pour appuyer les établissements postsecondaires des communautés de langue officielle en situation minoritaire, comme promis par le Parti libéral du Canada lors de la campagne électorale de 2021; la deuxième est qu'il mette en place des critères et un mécanisme de distribution de l'enveloppe permanente d'appui aux établissements postsecondaires en contexte francophone minoritaire qui permettent à ces établissements d'utiliser le financement reçu pour développer des mesures structurantes visant à consolider et à accroître leurs activités. L'ACUFC est déterminée à poursuivre ses efforts et continuera à entreprendre des démarches afin que cette enveloppe soit rendue permanente pour ainsi renforcer le continuum de l'éducation en français.



Pendant la dernière année, l'ACUFC a comparu à quatre reprises devant des comités parlementaires, notamment devant le Comité sénatorial permanent des langues officielles à deux occasions, dans le cadre de son étude sur l'immigration francophone en milieu minoritaire et lors de son étude sur le projet de loi C 13 visant à moderniser la *Loi sur les langues officielles*. L'Association a également témoigné devant le Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes au sujet du projet de loi C 13 et enfin, devant le Comité permanent de la science et de la recherche dans le cadre de son étude sur la recherche et la publication scientifique en français. Force est de constater que les interventions stratégiques de l'ACUFC sont entendues et que ses messages se reflètent dans les rapports produits par ces comités. Le travail de sensibilisation et de démarchage auprès de plusieurs instances gouvernementales et auprès des parties prenantes rejaillit sur les établissements membres.

L'année 2022-2023 a été marquée par l'établissement de nouveaux partenariats et le renforcement de collaborations existantes. Grâce à ses initiatives structurantes, l'ACUFC a contribué à rapprocher et à renforcer les liens entre les communautés francophones et le Québec. Ces partenariats incluent, par exemple, les collaborations de l'ACUFC avec plusieurs entités québécoises comme l'Acfas, la chaîne Savoir média et le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes (SQRC). Ces partenariats illustrent l'engagement de l'ACUFC à tisser des liens stratégiques, guidés par ses valeurs communes, pour propulser davantage l'éducation postsecondaire au sein de la francophonie.



De gauche à droite, Martin Normand, Jean-Guy Bigeau, Alain Dupuis et Lynn Brouillette, au Sommet national sur la francophonie économique en situation minoritaire en septembre 2022.



De gauche à droite : Fatima Aden Osman, Michel Robitaille, Roda Muse, Lynn Brouillette et Sylvain Lavoie, à la réception d'ouverture du Forum des jeunes ambassadeurs de la francophonie des Amériques.

DES COLLABORATIONS FRUCTUEUSES AVEC LE CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES

L'ACUFC et le Centre de la francophonie des Amériques, qui entretiennent déjà des liens étroits, ont profité de nombreuses occasions pour consolider leur collaboration au cours de la dernière année.

L'Association a eu le privilège d'organiser la réception d'ouverture du Forum des jeunes ambassadeurs de la francophonie des Amériques, une formation intensive de haut niveau axée sur le leadership et l'identité destinée aux jeunes adultes de 18 à 35 ans provenant des Amériques. Cette édition du Forum se déroulait à l'Université Saint-Paul et la réception s'est tenue à la Maison de la francophonie d'Ottawa. Le Centre de la francophonie des Amériques et l'ACUFC ont aussi coordonné leurs efforts pour organiser le lancement du numéro 54 de la revue *Francophonies d'Amérique* lors du Colloque 2022 du Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne (RRF), en présence des membres du comité de direction de ce numéro spécial. Les personnes présentes ont eu l'occasion d'échanger avec les participantes et participants lors d'une table ronde, créant ainsi des discussions stimulantes.

ÉTATS GÉNÉRAUX SUR LE POSTSECONDAIRE EN CONTEXTE FRANCOPHONE MINORITAIRE

« C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai pris connaissance des recommandations formulées par l'ACUFC et la FCFA en vue d'assurer l'avenir de l'éducation postsecondaire en contexte minoritaire francophone. »

M. Raymond Thériault, commissaire aux langues officielles du Canada

LE BILAN FINAL DES ÉTATS GÉNÉRAUX SUR LE POSTSECONDAIRE EN CONTEXTE FRANCOPHONE MINORITAIRE

Le Sommet des États généraux sur le postsecondaire en contexte francophone minoritaire en mars 2022 a permis de clore la période de consultations de la démarche. Dès avril 2022, l'équipe de rédaction a été formée et un comité de sages a été constitué pour l'accompagner. Appuyée par le directeur de la recherche stratégique et des relations internationales de l'ACUFC, l'équipe a produit un bilan final d'une centaine de pages, un sommaire exécutif en français et en anglais, une infographie en français et en anglais, ainsi qu'une charte de principes sur l'horizon du postsecondaire en français. L'ACUFC et la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada tiennent à remercier chaudement le comité qui a colligé dans ces documents les données issues de l'ensemble des activités des États généraux, ainsi que toutes les personnes qui ont collaboré à la démarche.



UN LANCEMENT À LA HAUTEUR DES ATTENTES

Pour couronner ce travail intensif qui s'est échelonné sur plusieurs mois, l'ACUFC et la FCFA dévoilaient le 27 octobre 2022 le bilan final des États généraux sur le postsecondaire en contexte francophone minoritaire. Ce bilan, intitulé *Bâtir ensemble le postsecondaire en français de l'avenir*, a été lancé lors d'un déjeuner sur la colline parlementaire. L'évènement parrainé par Marc Serré, député de Nickel Belt et secrétaire parlementaire de la ministre des Langues officielles, a réuni plus de 80 personnes, dont plusieurs membres de l'ACUFC, divers acteurs de la francophonie ainsi que des parlementaires. L'honorable Ginette Petitpas Taylor, ministre des Langues officielles et ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, y a prononcé une allocution.

Le bilan résume les propos de quelque 1 400 participantes et participants aux 14 événements publics tenus dans le cadre des États généraux entre septembre 2021 et mars 2022. Dans ce document fort attendu, l'ACUFC et la FCFA formulent 32 recommandations qui doivent être mises en œuvre afin d'assurer la pérennité du postsecondaire en contexte francophone minoritaire.

Le lancement a bénéficié d'une importante couverture médiatique et d'une réception très positive dans l'espace public. Le bilan a fait l'objet de plus de 15 articles et des porte-paroles de l'ACUFC et de la FCFA ont donné plusieurs entrevues aux médias d'un bout à l'autre du pays. Aux interventions médiatiques de ces deux organismes initiateurs du projet s'ajoutent celles des divers acteurs de la francophonie canadienne qui se sont prononcés publiquement pour applaudir ce nouvel outil de référence et de revendication.

Lynn Brouillette prononce un mot d'accueil lors du lancement du bilan final des États généraux sur le postsecondaire en contexte francophone minoritaire.

DES SUITES AU LANCEMENT DU BILAN FINAL DES ÉTATS GÉNÉRAUX

Le lancement a été suivi de plusieurs présentations permettant de mieux faire connaître le bilan. L'ACUFC a rencontré ses établissements membres et les divers intervenants du secteur de l'éducation, tels le Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada (RCCFC), l'Acfas, le Comité tripartite en éducation, la FCFA et le Réseau intergouvernemental du Conseil des ministres sur la francophonie canadienne. Onze rencontres distinctes ont été organisées pour présenter le bilan final des États généraux et discuter des suivis selon les mandats des intervenants rencontrés. À cela s'ajoutent des occasions de sensibilisation à la situation du secteur postsecondaire et au bilan final des États généraux auprès d'autres groupes d'acteurs concernés, y compris les gouvernements provinciaux et territoriaux.

La mise en œuvre des recommandations du bilan final est l'affaire de toutes et de tous. C'est pourquoi l'ACUFC et la FCFA ont invité une variété de parties prenantes et d'individus, au sein de la francophonie canadienne et au-delà, à signer la Charte de principes sur l'horizon du postsecondaire en français. Cet horizon se décline sous la forme de cinq principes directeurs qui devront guider la mise en œuvre des mesures importantes, structurantes, concertées et pérennes proposées dans le bilan final. Cette Charte appelle les multiples acteurs à travailler ensemble, en collaboration, pour un postsecondaire en français attrayant, durable et défini par l'excellence. Depuis sa création, près d'une cinquantaine d'acteurs de la francophonie se sont engagés à collaborer pour concrétiser cette vision du postsecondaire.



*De gauche à droite :
Liane Roy, Sophie
Bouffard, l'honorable
Ginette Petitpas Taylor
et Marc Serré au
lancement du bilan final
des États généraux sur
le postsecondaire en
contexte francophone
minoritaire.*

PRIORISATION DES RECOMMANDATIONS DES ÉTATS GÉNÉRAUX

Dès janvier 2023, l'ACUFC s'est appliquée à élaborer une matrice de mise en œuvre des recommandations du bilan final des États généraux sur le postsecondaire en contexte francophone minoritaire. Ce travail a été réalisé à travers trois rencontres importantes : une rencontre du comité stratégique de l'ACUFC, rassemblant des personnes représentant la haute direction des établissements membres, une rencontre du comité de partenaires communautaires, rassemblant pour le moment sept partenaires communautaires, et une rencontre du conseil d'administration de l'ACUFC, rassemblant la haute direction de tous les établissements membres.

Cette matrice présente chacune des recommandations et identifie son niveau de priorité, l'entité assurant le leadership de sa mise en œuvre, les partenaires potentiels de mise en œuvre et les actions entreprises. Elle est un outil dynamique qui pourra évoluer continuellement en fonction des engagements pris par les partenaires et des actions qui se concrétisent. En date du 23 mars 2023, des actions de mise en œuvre ont été entreprises pour 18 des 32 recommandations du bilan final.

L'ACUFC est ravie de constater que l'objectif du projet est atteint. En effet, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les établissements membres de l'ACUFC ainsi que les divers intervenants du secteur de l'éducation postsecondaire disposent d'un plan d'action fondé sur la concertation et la collaboration et qui inclut des solutions systémiques, cohérentes et durables pour assurer la pérennité de l'éducation postsecondaire en contexte francophone minoritaire au Canada.

La phase de consultation et de planification des suivis aux États généraux étant terminée, la voie est tracée pour mettre en œuvre les recommandations du bilan final et ainsi faire progresser concrètement le secteur postsecondaire francophone vers l'égalité réelle.



De gauche à droite : Jean Léger, Lynn Brouillette et Valérie Morand, lors de la signature de l'entente tripartite.

ENTENTE TRIPARTITE AVEC LE RCCFC ET LA FNCSF

L'ACUFC n'a pas tardé à prendre des mesures significatives dès le dévoilement du bilan final des États généraux. L'Association est très heureuse d'avoir signé un nouveau protocole d'entente avec le Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada (RCCFC) et la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF). Cette entente tripartite est un premier geste concret de suivi aux États généraux qui permettra aux trois organisations d'arrimer leurs efforts en matière de promotion des études postsecondaires en contexte francophone minoritaire.

Déjà, l'ACUFC s'est alliée au RCCFC dans le cadre du projet POSTÉDUC EXPO, un salon virtuel destiné aux élèves du secondaire provenant de communautés francophones du Canada afin de les orienter dans leur parcours postsecondaire en français. La première édition a eu lieu du 8 au 10 décembre 2022. Le portail continue de faire connaître nos établissements membres et de les mettre en valeur auprès de la clientèle étudiante provenant d'écoles secondaires qui souhaite poursuivre leurs études postsecondaires en français.

En appuyant ce salon, l'ACUFC concrétise son engagement à renforcer le continuum de l'éducation en français, de la petite enfance au postsecondaire, et à contribuer ainsi à la formation de personnel professionnel bilingue qualifié.

CONTINUUM DE L'ÉDUCATION

PETITE ENFANCE

PROJET FORMATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ÉDUCATRICES ET DES ÉDUCATEURS DE LA PETITE ENFANCE : UNE INITIATIVE QUI FAIT TOUTE LA DIFFÉRENCE

Le projet Formation et renforcement des capacités des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance est une initiative financée par Emploi et Développement social Canada dans le cadre du *Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023 : Investir dans notre avenir*. Il vise à appuyer la réalisation d'initiatives et le développement de collaborations favorisant la formation adéquate des éducatrices et des éducateurs francophones de la petite enfance et l'accroissement de leur nombre dans les communautés francophones en situation minoritaire (CFSM). Afin d'atteindre cet objectif, l'ACUFC collabore avec ses partenaires nationaux : la Commission nationale des parents francophones (CNPF), la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF), le Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE Canada) et la Société Santé en français (SSF).

« Il est clair que c'est grâce à ce projet que nous avons pu offrir ces divers ateliers à nos professionnels. Nous n'avions pas eu la chance auparavant d'organiser de telles communautés de pratique, faute de budget. Ce financement nous a permis de le faire et nous avons d'ailleurs commencé à observer les changements souhaités et le positif que cela apporte aux équipes et à leur rendement. »

Mireille Péloquin, directrice générale, Fédération des parents francophones de l'Alberta

EN CHIFFRES

43
INITIATIVES
DE FORMATION

et de renforcement des capacités des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance menées par des sous-bénéficiaires dans les communautés francophones en situation minoritaire (CFSM)

10,5
MILLIONS
DE DOLLARS

distribués dans les CFSM pour la réalisation des initiatives

4 500
ÉDUCATRICES ET
ÉDUCATEURS

ayant participé à une ou plusieurs formations offertes dans leur région

+ 100
PARTENARIATS
CRÉÉS

entre les sous-bénéficiaires du Projet et des organismes de leur région

Ces résultats mettent en évidence les progrès remarquables réalisés dans le domaine de la petite enfance francophone grâce à l'investissement financier du gouvernement du Canada, aux partenariats solides et à l'accompagnement précieux offert par l'ACUFC.

GRANDS JALONS POSÉS DANS LE SECTEUR DE LA PETITE ENFANCE EN 2022-2023

- Publication du rapport annuel 2021-2022 du Projet Formation et renforcement des capacités des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance.
- Participation aux consultations du Plan d'action pour les langues officielles (PALO) 2023-2028.
- Dépôt d'un mémoire de positionnement stratégique en petite enfance au gouvernement du Canada, présenté par les organismes membres du Comité de gestion national en petite enfance.
- Dépôt d'un argumentaire au gouvernement du Canada dans le cadre des consultations du PALO 2023-2028 visant à démontrer l'importance de la formation dans la stratégie de recrutement et de rétention des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance.
- Organisation et tenue d'une rencontre de consultation avec les 16 personnes représentant les programmes en petite enfance de neuf collèges et universités membres de l'ACUFC dans le cadre de l'élaboration du plan d'action du Projet pour la période 2023-2028.
- Organisation et tenue de la deuxième édition du Symposium national en petite enfance en mode virtuel.
- Conception d'une campagne nationale de valorisation de la formation et de la profession d'éducatrice et d'éducateur de la petite enfance.

« CHOISIR LA PETITE ENFANCE, RIEN DE MOINS », UNE CAMPAGNE DE VALORISATION

Une campagne de valorisation nationale de la formation et de la profession d'éducatrice et d'éducateur de la petite enfance dans les communautés francophones en situation minoritaire sera déployée au cours de la prochaine année financière (2023-2024).

La campagne « Choisir la petite enfance, rien de moins! » a pour but d'attirer davantage de personnes vers la profession d'éducatrice et d'éducateur de la petite enfance et d'augmenter le nombre d'inscriptions dans les programmes de formation en éducation à la petite enfance des établissements postsecondaires en contexte francophone minoritaire. Le lancement de la campagne est prévu pour avril 2023 et les activités promotionnelles se poursuivront à l'automne 2023.



SYMPOSIUM NATIONAL cpetite enfance

La deuxième édition du Symposium national en petite enfance sous le thème « Valoriser, former et renforcer » a eu lieu les 22, 23 et 24 novembre 2022. Cet événement virtuel a été l'occasion de faire le point sur les multiples facettes de la valorisation. En plus d'une reconnaissance accrue, la valorisation de la formation et de la profession concerne aussi la promotion des programmes d'études, les conditions de travail, le recrutement, la rétention, de même que le renforcement des capacités des éducatrices et des éducateurs. Avec un nombre record d'inscriptions de 508 personnes provenant de toutes les provinces et tous les territoires du Canada, cet événement a suscité un vif intérêt et remporté un franc succès. Cette mobilisation du secteur témoigne de l'importance accordée à cet événement et de l'intérêt suscité par les discussions et les échanges sur les enjeux liés à la petite enfance.

Les personnes ayant participé au Symposium ont exprimé un niveau de satisfaction exceptionnel, avec un taux de satisfaction global de 99 %, selon les résultats d'un sondage mené à la suite de l'événement. Ces résultats reflètent l'appréciation des personnes participantes envers la qualité des présentations virtuelles et l'organisation globale des activités.

« J'ai bien aimé l'atelier sur la valorisation de la profession en améliorant les conditions de travail. Cet atelier va m'être grandement utile dans mon travail. Et la conférence de Sonia Lupien était géniale et tellement pertinente en petite enfance. »

Témoignage d'un participant lors du Symposium



25

Kiosques
d'information



508

Inscriptions



10

Ateliers/
Plénères



99%

Taux de
satisfaction



+40

Intervenant(e)s
mis en lumière
dans les activités



10 3

Provinces Territoires

BOURSES

PROGRAMME DE BOURSES D'ÉTUDES POSTSECONDAIRES EN FRANÇAIS LANGUE SECONDE (FLS)

Le Programme de bourses d'études postsecondaires en français langue seconde, financé par le ministère du Patrimoine canadien, vise à encourager les étudiantes et étudiants anglophones à poursuivre leurs études postsecondaires en français. Dans le cadre du Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023, l'ACUFC est chargée de mettre en œuvre ce Programme, qui prévoit la distribution annuelle de 850 bourses non renouvelables d'une valeur de 3 000 \$ chacune, sur la période de 2019 à 2024. Cette initiative a pour objectif d'accroître le taux de bilinguisme chez les jeunes anglophones, contribuant ainsi à augmenter le taux national de bilinguisme.

Le Programme de bourses FLS a eu un impact significatif en augmentant considérablement le soutien financier accordé aux étudiantes et étudiants anglophones, leur offrant des bourses d'une valeur totale d'environ 4,3 millions de dollars entre 2020 et 2022. Parmi les 1 445 récipiendaires de la bourse FLS, 630 ont participé à un sondage mené par l'ACUFC. Plus de 90 % des personnes répondantes ont indiqué que les cours et les activités de formation en français ont aidé à améliorer leur capacité à comprendre des conversations dans cette langue, et 59 % ont indiqué avoir augmenté leur capacité à parler en français au cours des six mois précédant le sondage. Plus de 20 % des bénéficiaires de la bourse pour lesquels ces données sont disponibles étaient des étudiantes et étudiants de première génération, c'est-à-dire des gens dont les parents n'ont pas fait d'études postsecondaires, et 35 % ont indiqué qu'ils appartenaient à un groupe sous-représenté ou à une minorité défavorisée, démontrant ainsi l'impact positif du programme en matière d'inclusion et d'égalité des chances.

« Certes, la bourse a considérablement réduit le fardeau financier des frais de scolarité, mais plus important encore, c'est une reconnaissance de tous les efforts que j'ai déployés pour poursuivre mes études postsecondaires en français. Cette validation m'encourage à continuer dans cette voie malgré les difficultés que je peux continuer à rencontrer. »

Récipiendaire 2022-2023 de la bourse FLS

Le Programme de bourses FLS contribue également à former des étudiantes et des étudiants dans des domaines nécessitant une maîtrise du français et de l'anglais. Parmi les bénéficiaires de 2020-2022 pour lesquels ces données sont disponibles, 324 étudient en éducation, 151 en santé et 89 en droit. Ces statistiques soulignent ainsi la contribution du programme dans la formation d'une main-d'œuvre bilingue dans des secteurs en forte demande.

Au cours de l'année à venir, l'équipe travaillera avec le gouvernement du Canada au renouvellement du financement du programme jusqu'en 2028, en vue d'en assurer la continuité et l'impact à long terme.

2020-2022



4,3
MILLIONS \$
Valeur des bourses



1 445
RÉCIPiENDAIRES
de la bourse



59 %
ont augmenté
leur capacité à parler
en français

GRANDS JALONS POSÉS EN 2022-2023

- Appui à la mise en œuvre du programme auprès des 24 entités postsecondaires ayant reçu des bourses en 2022-2023.
- Exécution d'ententes de visibilité avec 9 organismes nationaux et provinciaux pour faire la promotion du programme auprès de leurs clientèles cibles et signature d'ententes avec 11 organismes nationaux et provinciaux pour continuer la promotion en 2023-2024.
- Dépôt du rapport d'évaluation des deux premières années de mise en œuvre du programme. Différentes étapes ont été franchies dans la réalisation d'activités prévues dans le cadre de mesure du rendement.
- Lancement de l'appel de propositions pour les bourses 2023-2024 en octobre 2022. Élargissement de la participation et signature d'ententes de financement avec 26 entités postsecondaires pour un total de 2,7 millions de dollars en bourses et frais de promotion. Pour parler en cours avec d'autres entités qui ont démontré un intérêt à faire partie de ce programme.
- Participation aux consultations du Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028.
- Participation à divers événements en tant qu'exposant : Assemblée générale annuelle et Journée de réseautage de l'Association canadienne des professeurs de langues secondes (ACPLS), Congrès de l'Association canadienne des professionnels de l'immersion (ACPI), Conférence Langues sans frontières organisée par l'ACPLS et l'Association ontarienne des professeurs de langues vivantes (AOPLV).
- Signature d'un accord de contribution de 3 millions de dollars (jusqu'au 31 mars 2024) avec le bailleur de fonds, Patrimoine canadien, pour assurer une transition sans heurts du programme.

BOURSES JEUNES ENGAGÉS

L'ACUFC a participé activement à la septième édition de la remise des Bourses Jeunes engagés organisée par la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF). Ces bourses récompensent l'engagement bénévole chez les jeunes d'expression française de 25 ans et moins. Ces huit bourses d'études, d'une valeur de 2 000 \$ chacune, visent à valoriser la participation citoyenne chez les jeunes francophones et sont destinées aux étudiantes et étudiants inscrits à temps plein dans l'un des établissements postsecondaires membres de l'ACUFC.



UNE CAMPAGNE DE PROMOTION QUI SURPASSE LES ATTENTES

Entre le 28 mars et le 24 avril 2022, l'ACUFC a lancé une campagne numérique nationale dans le but de renforcer la notoriété de la bourse FLS auprès des anglophones qui poursuivent leurs études postsecondaires en français. Cette campagne s'est appuyée sur quatre éléments stratégiques, sélectionnés pour en maximiser l'impact : des vidéos de 30 secondes diffusées sur YouTube et In-stream, des annonces audios diffusées sur Spotify, ainsi qu'un ciblage géographique précis, permettant la diffusion de bannières publicitaires dans des zones spécifiques, par exemple les quartiers abritant des écoles d'immersion au Canada. Les vidéos ont généré 493 367 visionnements et 2 456 233 impressions.



ÉDUCATION

L'AVENIR DU FRANÇAIS EN ÉDUCATION

Depuis plusieurs années, le système scolaire francophone en milieu minoritaire et les programmes d'immersion sont confrontés à des défis majeurs, notamment en raison de la pénurie de personnel enseignant. Cette situation menace l'avenir de l'éducation en français, un pilier essentiel de la vitalité des communautés francophones et du bilinguisme canadien. Parallèlement, le gouvernement du Canada ambitionne de faire passer le taux national de bilinguisme de 17,9 % à 20 % d'ici 2036, ce qui pose un défi de taille pour le système d'enseignement, qui doit accroître sa capacité pour répondre à cette demande croissante.

Pour faire face à cette situation préoccupante, l'ACUFC s'est dotée d'une stratégie intitulée « Objectif 2036 : l'enseignement du français et en français, une pièce maîtresse de la dualité linguistique au Canada ». Cette stratégie vise à augmenter la collaboration entre les dix facultés d'éducation des établissements membres de l'ACUFC pour répondre aux besoins en matière de recrutement et de rétention des meilleures candidatures au Canada et à l'étranger pour l'enseignement en français langue première et langue seconde. Grâce à des recherches, des tables rondes, des ateliers de formation, des minicolloques, plusieurs projets pilotes locaux et régionaux et une variété de produits numériques, cette collaboration a permis de colliger des pistes de solutions dans 53 rapports. L'ACUFC tient à remercier toutes les personnes collaboratrices pour leur remarquable travail de concertation.

Nombre de constats ont émané des recherches. Cette mise en commun des meilleures pratiques accessibles à l'échelle pancanadienne facilitera l'élaboration de stratégies d'action adaptées et efficaces pour remédier à la pénurie. En voici quelques exemples.

FORMATION INITIALE EN ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS ET EN FRANÇAIS

De concert avec les facultés d'éducation de ses établissements membres, l'ACUFC a dirigé différentes recherches pour mieux connaître les défis et les enjeux de la formation initiale en enseignement du français et en français ainsi qu'offrir des pistes de solution pour répondre aux besoins anticipés.

Les principaux programmes préparant les futurs enseignants du français et en français sont de niveau baccalauréat universitaire et d'une durée qui varie entre un an et six ans, dépendamment du type du programme et l'existence d'un baccalauréat préalable à l'entrée dans le programme de formation initiale en enseignement.

Les exigences en ce qui concerne l'admission aux programmes, ses composantes, les stages d'enseignement et l'obtention du diplôme sont très différentes d'une province à une autre. Il y a aussi une grande disparité quant à l'offre de programmes dans le domaine des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM).

En ce qui concerne les compétences langagières, il n'y a pas d'exigences de compétences linguistiques minimales normalisées au Canada. Aussi, comme chaque juridiction a ses propres exigences en matière de formation pratique pour la certification dans la profession, il existe une grande variété interprovinciale concernant le nombre de stages, leur emplacement et leur durée.

Les bonnes pratiques identifiées dans les études constituent des points de départ pertinents pour relever les défis identifiés. Mentionnons, par exemple, des collaborations structurées qui dépassent le cadre régional et provincial pour améliorer l'offre et la qualité de programmes STIM en français en situation minoritaire ou encore pour faciliter les placements de stages.

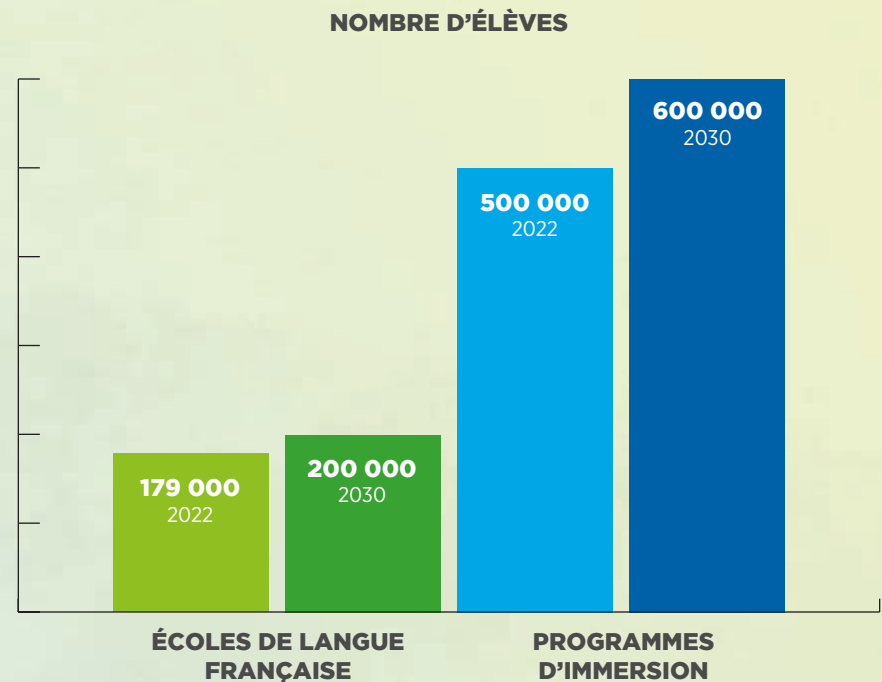
ATTRACTION ET SÉLECTION DES PERSONNES CANDIDATES À LA FORMATION INITIALE EN ENSEIGNEMENT

L'ACUFC a dirigé une étude et publié 13 états des lieux (un portrait pancanadien et un portrait individuel pour 12 provinces et territoires) pour déterminer le nombre de personnes devant obtenir un baccalauréat des facultés d'éducation afin de répondre aux besoins anticipés d'ici 2030 dans les programmes scolaires de français langue maternelle et de français langue seconde au Canada, excluant le Québec.

L'étude révèle, par exemple, que le taux de croissance annuel actuel est de 1,60 % dans les écoles de langue française et de 2,44 % dans les programmes d'immersion française. Si le taux de croissance se maintient, plus de 200 000 élèves fréquenteront les écoles primaires et secondaires de langue française à l'extérieur du Québec en 2030, soit 21 000 élèves de plus qu'en 2022. L'augmentation prévue est encore plus importante dans les programmes d'immersion française, alors que près de 600 000 élèves y seront inscrits en 2030, une augmentation de près de 100 000 en 8 ans. En tenant compte de certaines limites méthodologiques, il faudra une augmentation minimale d'environ 300 enseignantes et enseignants par année pour répondre aux besoins des écoles françaises et d'environ 750 par année pour répondre aux besoins des programmes d'immersion.

L'ACUFC a dirigé une autre étude visant à identifier les enjeux majeurs ainsi que les pratiques exemplaires et prometteuses en matière d'attraction et de sélection des personnes candidates à l'enseignement. Cette recherche a révélé des tendances et des enjeux d'intérêt, par exemple la diversification accélérée du corps étudiant en enseignement liée à la croissance de l'immigration francophone, qui entraîne une diversification correspondante des aspirations et des besoins. Cela implique un défi pour les établissements d'enseignement, qui doivent alors adopter de nouvelles approches et mettre en œuvre des solutions adaptées aux différents profils étudiants.

De plus, l'étude a mis en évidence l'importance de la rétention et de la persévérance scolaire. Avec la diversification croissante du profil étudiant, il est primordial de prioriser des initiatives d'appui et de rétention dans les facultés d'éducation, pour répondre à la pénurie actuelle et aux besoins futurs. Parmi les initiatives recommandées figurent des enquêtes sur l'engagement étudiant, qui permettraient de mieux comprendre les défis de rétention. Les programmes souples orientés vers la carrière, l'adaptation de l'approche pédagogique à une variété de styles d'apprentissage, ainsi que le mentorat et l'établissement de relations interpersonnelles solides, sont également des stratégies essentielles à prioriser.



DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU

De concert avec les facultés d'éducation de ses établissements membres, l'ACUFC a dirigé une série d'études décrivant en détail l'état du perfectionnement professionnel des enseignants du/en français en situation minoritaire au Canada, les enjeux et défis qui l'accompagnent, les intervenants et leur rôle ainsi que l'impact de l'état actuel du perfectionnement professionnel sur la pénurie du personnel enseignant. Une synthèse recommande des pistes d'action à prioriser.

Le perfectionnement professionnel est essentiel pour contrer le décrochage des enseignantes et des enseignants.

Malgré le fait qu'une bonne partie des enjeux de l'enseignement du français et en français sont identiques ou très semblables en milieu minoritaire francophone, il n'existe pas d'actions concertées et engagées interprovinciales qui peuvent améliorer l'état actuel du perfectionnement professionnel du personnel enseignant du français et en français. La petite taille des établissements francophones et leurs facultés d'éducation ne permet ni de développer ni d'offrir des programmes de perfectionnement professionnel qui répondraient aux besoins importants dans chacune des juridictions. Une collaboration accrue entre ces établissements s'avère essentielle pour que ceux-ci puissent augmenter l'offre de programmes de perfectionnement professionnel.

Les études recommandent diverses pistes pour augmenter cette collaboration dont la création de ressources en ligne pour promouvoir de meilleures pratiques au sein de la francophonie canadienne, pour faciliter des interactions de mentorat et pour faire connaître les formations disponibles concernant l'amélioration des compétences linguistiques et professionnelles du personnel enseignant.

STRATÉGIE TRANSVERSALE DE COLLABORATION PANCANADIENNE

L'ACUFC a dirigé une série d'études sur l'état actuel de la collaboration entre les facultés d'éducation francophones en situation minoritaire au Canada, les enjeux et défis qui accompagnent la collaboration et les possibilités, les avantages et la structuration de la collaboration interinstitutionnelle dans le futur. Cette collaboration accrue contribuerait à solutionner la pénurie du personnel enseignant du français et en français et à renforcer la vitalité du français d'un bout à l'autre du pays.

Au Canada, l'éducation relève de la compétence exclusive des provinces et des territoires. Ainsi, les établissements membres de l'ACUFC font partie des systèmes d'éducation des provinces ou des territoires où ils sont situés. Toutefois, ils font aussi partie des communautés francophones en situation minoritaire dans un pays où le français est une des deux langues officielles.

Malgré leurs efforts et contributions considérables, les facultés d'éducation francophones en situation minoritaire ne peuvent pas, individuellement et séparément, régler ou contribuer de façon optimale à la solution de la pénurie du personnel enseignant du français et en français en situation minoritaire.

Cette pénurie est un enjeu complexe, aux visages multiples, où une variété de facteurs intervient, et où se rencontrent les intérêts et les actions divers de plusieurs intervenants. Il est bien connu que les solutions des problèmes complexes ne peuvent exister et être trouvées que dans et par des approches systémiques. Les solutions privilégiées à ce jour n'ont pas apporté les résultats escomptés, car elles se déployaient en tant qu'actions ponctuelles et isolées.

Les études menées par l'ACUFC confirment que des collaborations structurées combleraient plusieurs lacunes qu'aucune faculté d'éducation ne peut corriger toute seule. Voici quelques exemples : l'élargissement de l'offre de programmes de formation initiale et continue pour les personnes formées à l'étranger, le partage des ressources pour des acquisitions par le biais d'achats regroupés et la mise en commun de formation pour le personnel enseignant issu de l'immigration, pour le personnel des programmes STIM et pour le personnel des facultés.



CONSORTIUM NATIONAL DE FORMATION EN SANTÉ

Le CNFS est une initiative financée par Santé Canada dans le cadre du Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023 : Investir dans notre avenir. Les opinions exprimées ici ne reflètent pas nécessairement celles de Santé Canada.

SIGNATURE DE 17 ACCORDS DE CONTRIBUTION 2023-2028 : UN INVESTISSEMENT DE 96,5 MILLIONS \$

Par son appui additionnel aux fonds investis par les provinces pour la formation de professionnelles et de professionnels de la santé et pour la production de connaissances concernant la santé des communautés francophones en situation minoritaire (CFSM), Santé Canada permet d'augmenter l'accès à des services de santé en français. En mars 2023, le CNFS a signé 17 accords de contribution avec Santé Canada pour le renouvellement des fonds continus du programme, un investissement s'élevant à 96,5 millions de dollars sur 5 ans (2023-2028). Cette nouvelle période de financement contribuera à l'offre de 78 programmes dans 16 établissements membres ainsi qu'à la coordination nationale. Il est primordial de continuer à promouvoir un accès à des soins de santé sécuritaires et efficaces en français et ainsi à favoriser l'épanouissement des communautés francophones.

EN CHIFFRES



17
ACCORDS
de contribution



96,5
MILLIONS \$
sur 5 ans



78
PROGRAMMES
dans 16 établissements
membres

CAMPAGNES DE PROMOTION

Au cours de la dernière année, le CNFS a réalisé 7 campagnes de promotion nationales des programmes collégiaux et universitaires offerts au sein de ses établissements membres. En voici deux exemples :

La campagne géolocalisée pour les personnes préposées aux soins a pu être relancée pour une troisième fois, générant des résultats significatifs :

- Plus de 1 649 711 impressions sur Facebook et YouTube
- Plus de 8 076 clics vers les pages Web des programmes de tous les établissements sur Facebook
- Plus de 21 431 engagements sur Facebook

Une campagne géolocalisée a également été déployée pour promouvoir les programmes en santé mentale offerts par 15 établissements membres du CNFS. La campagne a généré :

- 1 186 clics vers les pages Web des programmes de tous les établissements
- Plus de 5,3 millions d'impressions sur Facebook, TikTok, Snapchat et Google Ads

DIFFUSION DES CONNAISSANCES EN SANTÉ

L'élargissement de la capacité de diffusion des connaissances en français étant un facteur important, le CNFS a mis en place une stratégie de diffusion pour l'année 2022-2023. Cette stratégie comprend la publication de 38 infolettres *Inforecherche* portant sur diverses possibilités de financement dans le domaine de la recherche ainsi que 12 infolettres Bilan santé destinées à près de 300 membres et partenaires.

Le secrétariat national du CNFS a également été actif sur les réseaux sociaux, notamment Facebook et Twitter, avec plus de 140 publications liées à la santé et plus de 3 millions d'impressions. Cette présence en ligne dynamique a permis d'atteindre un large auditoire et de promouvoir activement les initiatives et les ressources dans le domaine de la santé.

Par ailleurs, le secrétariat national du CNFS a renouvelé une entente avec l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML) pour promouvoir la diffusion des données de recherche portant sur les CFSM. Grâce à cette entente, les deux articles suivants ont été publiés dans la revue *Minorités linguistiques et société* :

- L'accès aux soins de santé des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) au Canada : une recension des écrits
- Le défi du bilinguisme au travail chez les travailleuses sociales francophones en contexte minoritaire



PROJET PILOTE EN RECHERCHE EN SANTÉ

Le CNFS a contribué financièrement à la réalisation d'un projet pilote de recherche adapté à la capacité et aux réalités des collèges. Ce projet a été couronné de succès grâce à une approche de recherche collaborative entre des membres collégiaux et universitaires. Une réalisation remarquable qui en découle est le balado créé et diffusé sur les plateformes des réseaux sociaux des institutions partenaires.



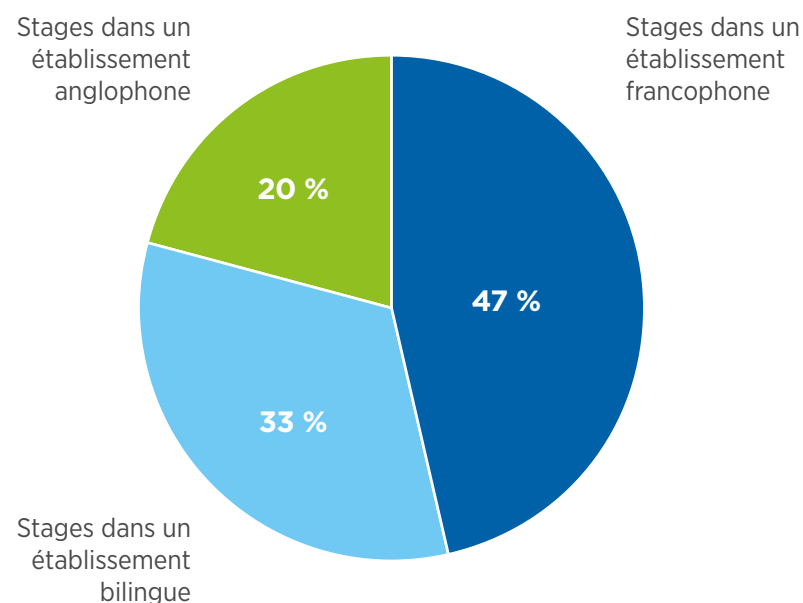
BOURSE NATIONALE DE RECHERCHE (BNR)

Le lancement du concours pour la prochaine édition de la BNR (2023-2025) a eu lieu le 5 octobre 2022. Sur les 18 propositions reçues, 8 ont été sélectionnées.

APPUI FINANCIER AUX STAGES EN SANTÉ

Le secrétariat national du CNFS a mis en place des outils d'évaluation pour mesurer l'impact de l'appui financier aux stages sur l'offre active des services de santé en français. L'évaluation révèle que la capacité des stagiaires à offrir activement des services de santé en français est influencée par la langue prédominante de la communauté et de l'établissement où le stage a lieu. Grâce à ces outils, les membres du CNFS disposent de données quantitatives pour prendre des décisions éclairées concernant le type d'appui à offrir à leurs étudiantes et étudiants et aux personnes chargées de les superviser. Ces résultats soulignent l'importance de prendre en compte les aspects linguistiques et communautaires dans la planification et la prestation des services de santé en français.

Quelques résultats de l'enquête menée auprès de 89 stagiaires en 2021-2022 :



PARTENARIATS RÉGIONAUX

Le CNFS a été ravi de renouveler ses partenariats régionaux avec l'Association franco-yukonnaise au Yukon, le Réseau Santé en français au Nunavut et le Collège nordique francophone aux Territoires du Nord-Ouest. Le secrétariat national a également réalisé deux dépliants bilingues d'information sur le CNFS spécifiquement pour le Nunavut, l'un destiné aux écoles secondaires et l'autre, aux milieux de stages. Pour maintenir la présence du CNFS à Terre-Neuve-et-Labrador, le secrétariat a organisé une tournée dans neuf écoles proposant un programme d'immersion ainsi que dans deux écoles francophones. Ces présentations ont permis de rejoindre près de 500 élèves de la région de Saint-Jean et de Labrador City.

UN « MATCH PARFAIT » AVEC LA SSF

En marge du Rendez-vous Santé en français, le CNFS et la Société santé en français (SSF) ont conjointement organisé une activité de rencontre et d'échanges le 7 novembre 2022, réunissant 29 personnes de la communauté de la recherche ainsi que plusieurs personnes impliquées dans les réseaux de santé et les organismes communautaires. Cette initiative de jumelage terrain-recherche, intitulée « Match parfait », a connu un franc succès. Les discussions ont favorisé des échanges constructifs entre les personnes participantes, abordant notamment leurs besoins, leurs pratiques pertinentes et leurs expériences. En plus des rencontres organisées dans le cadre de cette activité, certaines personnes participantes ont réussi à établir des liens avec d'autres individus qui n'avaient pas participé au « Match parfait », ce qui a amplifié les retombées de cette initiative en dehors du cadre de l'exercice. Les personnes présentes ont exprimé leur désir de réitérer cette expérience.



DÉPLOIEMENT DU PROGRAMME ÉCCUs

Un membre universitaire a mis en place un programme d'Équivalence des contributions collégiales et universitaires (ÉCCUs), qui reconnaît la contribution des personnes supervisant des stages en milieu collégial et universitaire. Le secrétariat national du CNFS a appuyé le déploiement de ce programme dans d'autres établissements membres, dont des collèges.

Le CNFS était également fier d'annoncer la création du Prix national ÉCCUs, qui récompense la contribution exceptionnelle de personnes ayant supervisé la formation clinique de stagiaires des programmes soutenus par le CNFS. Le manque de reconnaissance officielle de leur fonction de supervision et le peu de valorisation de leur rôle sont des facteurs qui influencent la rétention des individus dans des fonctions de supervision. Le Prix vise à contrebalancer cette lacune en valorisant l'apport remarquable de ces personnes à leur profession.

Le premier Prix national ÉCCUs sera remis en 2023.

LES PRIX DU CNFS, UNE RECONNAISSANCE ANNUELLE DU LEADEURSHIP ÉTUDIANT

Le Prix du CNFS 2022 a été décerné à 13 étudiantes et étudiants engagés dans l'offre de service en français. Les personnes lauréates ont été récompensées lors d'une cérémonie virtuelle le 22 juin 2022, où elles ont livré des témoignages inspirants qui ont fait l'objet de capsules promotionnelles des programmes CNFS. Le Cahier des lauréates et lauréats a également été utilisé comme outil de promotion afin de valoriser les programmes et les personnes diplômées du CNFS.





RNFJ

RÉSEAU NATIONAL
DE FORMATION
EN JUSTICE

Les initiatives du Réseau national de formation en justice (RNfJ) sont rendues possibles grâce à l'appui financier du ministère de la Justice du Canada, dans le cadre du Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023 : Investir dans notre avenir.

LE RÉSEAU NATIONAL DE FORMATION EN JUSTICE

Le Réseau national de formation en justice (RNFJ) regroupe des établissements postsecondaires, des centres de jurilinguistique et des organismes communautaires et gouvernementaux dont la mission vise à accroître l'accès égal à la justice dans les deux langues officielles au Canada, une priorité du secrétariat national.

Au sein du secteur de la justice, deux grandes orientations ont guidé les travaux au cours de la dernière année. D'une part, le Réseau tient à maintenir un environnement qui favorise la continuité des approches collaboratives entre ses membres et qui contribue au renforcement des capacités des intervenants du secteur de la justice à offrir des services dans les deux langues officielles. D'autre part, le RNFJ joue un rôle essentiel auprès du gouvernement fédéral et du ministère de la Justice, notamment pour faire valoir ses préoccupations et ses recommandations en matière de formation linguistique des intervenantes et intervenants du système de justice ainsi que pour conseiller le gouvernement canadien dans l'élaboration des priorités du Fonds d'appui pour l'accès à la justice dans les deux langues officielles pour la période quinquennale 2023-2028.

LE RÉSEAU S'ÉLARGIT!



Le RNFJ a accueilli parmi ses membres La Cité universitaire francophone de l'Université de Regina, son premier membre de la Saskatchewan, en mars 2023.

LE RNFJ, UN RÉSEAU DE RÉSEAUX

Le RNFJ a déposé le *Rapport de synthèse de l'impact collectif des travaux des membres du RNFJ pour les années 2018-2021* auprès du ministère de la Justice. Plusieurs constats se sont dégagés de la démarche, notamment que l'accès à la justice dans les deux langues officielles pour les communautés francophones en situation minoritaire repose sur tout un écosystème composé de centaines, voire de milliers de personnes qui y contribuent. L'analyse d'impact permet de constater de façon claire que le RNFJ est, par sa nature et son fonctionnement, un réseau de réseaux. Les membres du RNFJ créent des partenariats entre eux pour offrir des produits et des services, mais de nombreux autres partenariats sont conclus par les membres avec des organismes gouvernementaux fédéraux et provinciaux, des tribunaux, des corps de police, des centres de recherche, des barreaux et des organismes communautaires œuvrant en justice. Ces constats témoignent donc de la pertinence du Réseau non seulement pour ses membres, mais aussi pour les nombreuses entités qui gravitent autour de ces membres.

DE NOUVEAUX DÉFIS POUR LA PROCHAINE ANNÉE

Le RNFJ continue d'avoir un impact significatif dans le secteur de la justice, comme le démontrent les retombées positives identifiées au moyen des sondages effectués après les rencontres de ses membres. Ainsi, le projet de coordination du RNFJ a été renouvelé pour la période de 2023-2026. Cette période sera dédiée, entre autres, à l'élargissement des partenariats afin d'augmenter la portée et le rayonnement géographique des activités de formation, tout en misant davantage sur la formation en droits linguistiques pour l'ensemble des intervenantes et intervenants du secteur de la justice.

PROPOSITION DU RNFJ DANS LE CADRE DU PLAN D'ACTION POUR LES LANGUES OFFICIELLES 2023-2028

Une des principales priorités au sein du secteur de la justice était l'élaboration et le dépôt de la proposition du Réseau dans le cadre de la préparation du Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028. La proposition est le fruit d'un travail collaboratif entre le secrétariat national et tous les membres du RNFJ. L'ACUFC ainsi que plusieurs membres du RNFJ ont reçu une invitation à participer aux consultations ministérielles pour le PALO 2023-2028 menées par le ministère de la Justice. Grâce à plusieurs séances de travail, le RNFJ a proposé au gouvernement d'adopter une approche scientifique, corrective et systémique et a présenté des initiatives nouvelles et renouvelées pour répondre aux besoins connus et émergents en matière d'accès à la justice dans les deux langues officielles.

Quelques exemples d'initiatives qui figurent dans la proposition du RNFJ :

- Entreprise de normalisation de la common law en français
- Production et enrichissement d'outils juridiques et jurilinguistiques et de ressources didactiques accessibles à l'échelle nationale
- Formation linguistique en français et en anglais dans un contexte juridique des professionnelles et professionnels du secteur de la justice en cours d'emploi
- Formation jurilingagière
- Programme pancanadien de recherche en droits linguistiques
- Initiative pancanadienne de formation et de connaissance des droits linguistiques, notamment des formations en anglais sur les droits linguistiques, qui ciblent les intervenantes et intervenants anglophones du système de justice, y compris dans les services de police





Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne

COLLOQUE ANNUEL DU RRF

L'Université de l'Ontario français (UOF) a accueilli l'édition 2022 du colloque du Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne les 16, 17 et 18 novembre sous le thème « Le rôle et la mission des universités de petite taille au sein de la francophonie ». Cet évènement hybride de trois jours a rassemblé des membres du milieu de la recherche de la francophonie canadienne, du Québec et de la francophonie internationale, des étudiantes et étudiants ainsi que des groupes communautaires, favorisant ainsi des échanges enrichissants entre les personnes participantes.

L'évènement a accueilli l'honorable Ginette Petitpas Taylor lors de la soirée d'ouverture. Un panel inaugural réunissant la haute direction de plusieurs établissements et un panel communautaire ont donné le ton aux réflexions. La conférence de clôture était présentée par la présidente-directrice générale de la Fondation canadienne pour l'innovation, Roseann O'Reilly Runte. En plus des présentations scientifiques, le colloque a été l'occasion de lancer le plus récent numéro de la revue Francophonies d'Amérique et deux épisodes spéciaux de la série Horizon politique de la chaîne Savoir média.

Cet évènement a permis de rassembler des personnes issues de l'ensemble de la francophonie et de tisser de nouveaux liens entre les chercheuses et les chercheurs, les établissements postsecondaires et le milieu communautaire. Le succès du colloque témoigne du rôle important des petites universités en tant qu'espaces de mobilisation des savoirs et de collaboration et comme lieux fédérateurs au service des communautés francophones.

« L'UOF fait ses débuts dans le paysage de la recherche francophone au pays. Être l'hôte d'un tel colloque est un grand pas pour notre jeune université! Ces trois jours ont été à l'image de ce qu'est pour moi une université évoluant en situation minoritaire, c'est-à-dire un lieu de mobilisation des savoirs et de rencontres qui contribue pleinement à la vitalité de la francophonie ontarienne et canadienne. »

Linda Cardinal, vice-rectrice adjointe à la recherche, Université de l'Ontario français

EN CHIFFRES



93
personnes
en présentiel



40
personnes
à distance



27
organisations
de la
francophonie



6
provinces et
territoires*

* Territoires du Nord-Ouest, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick





LE RRF FAIT PEAU NEUVE

Le Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne s'est doté d'un tout nouveau site Web dédié à la promotion de ses colloques. Cette plateforme distincte facilite l'expérience de navigation en centralisant l'information relative aux colloques passés et futurs, éliminant du même coup le besoin pour chaque comité organisateur de créer son propre site. Le site sera mis à jour annuellement afin de refléter le thème et l'identité visuelle de chacun des colloques à venir et permettra aux personnes intéressées de s'inscrire plus facilement aux activités du Réseau.

BULLETIN MENSUEL DU RRF

En mai 2022, le Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne (RRF) a dévoilé son tout nouveau bulletin mensuel faisant état d'appels de communications, de publications récentes, d'offres de financement, d'événements et de questions d'actualité touchant le milieu de la recherche en français. Depuis lors, 11 infolettres ont été publiées. La communauté de la recherche est également invitée à y contribuer, car le bulletin se veut un outil collaboratif de diffusion d'informations.

PRIX ACFAS GILLES-PAQUET PARRAINÉ PAR L'ACUFC

L'ACUFC accorde beaucoup d'importance à la recherche en contexte francophone minoritaire et attribue une grande valeur au mérite et à la reconnaissance au sein de la communauté de la recherche. C'est donc sans aucune hésitation que l'ACUFC a saisi l'occasion de parrainer le nouveau prix Acfas Gilles-Paquet, créé en 2022. Ce prix est nommé en l'honneur de Gilles Paquet, économiste, ancien président de l'Acfas, professeur à l'Université d'Ottawa et défenseur de la recherche en français en milieu minoritaire. Il sera décerné à une chercheuse ou à un chercheur qui œuvre dans le milieu de la francophonie minoritaire canadienne, dans une institution canadienne à l'extérieur du Québec. Cette reconnaissance vient souligner une contribution exceptionnelle à la vitalité de la recherche en français et à son rayonnement. Le prix témoigne aussi du partenariat durable entre l'Acfas et le secrétariat national de l'ACUFC. Cette distinction sera remise pour une première fois lors du Gala de l'Acfas en novembre 2023.



ÉLARGIR NOS HORIZONS EN PARTENARIAT AVEC SAVOIR MÉDIA

Pour la première fois, l'ACUFC et Savoir média ont uni leurs expertises pour réaliser une édition spéciale de la série Horizon politique portant sur la francophonie canadienne, grâce à l'appui du Secrétariat du Québec aux relations canadiennes (SQRC). Ce projet original avait pour objectif d'offrir au public québécois une vitrine sur les enjeux qui touchent la francophonie canadienne, encore méconnus au Québec, tout en offrant une tribune aux spécialistes de la francophonie canadienne, dont la présence est peu fréquente dans l'espace médiatique au Québec.

L'ACUFC a identifié des thématiques pertinentes à explorer dans le cadre de ce hors-série, notamment la loi canadienne sur les langues officielles, les francophonies minoritaires et l'insécurité linguistique. Elle a ensuite identifié des chercheuses et chercheurs de la francophonie canadienne susceptibles de jouer un rôle de premier plan dans la discussion sur ces thèmes en raison de leurs objets de recherche. Cette collaboration a permis de réaliser deux épisodes dans lesquels des spécialistes de renom de l'Université de l'Alberta, de l'Université Simon-Fraser, de l'Université de Moncton et de l'Université d'Ottawa se réunissent pour faire le point sur des questions complexes et délicates.

Épisode 1

La loi canadienne sur les langues officielles et son avenir

Épisode 2

Insécurité linguistique : causes et conséquences d'un malaise identitaire

Les deux épisodes ont été dévoilés à l'automne 2022 sur les différentes plateformes de Savoir média et de l'ACUFC. Le lancement officiel a eu lieu dans le cadre du Colloque du RRF tenu à l'Université de l'Ontario français. En plus de rejoindre directement son auditoire majoritairement québécois, Savoir média a mis en place des campagnes publicitaires Web afin d'atteindre un public francophone partout à travers le Canada. Ces campagnes s'appuyaient sur des annonces dans L'Acadie Nouvelle, dans Le Droit ainsi que sur le réseau francophone de Radio-Canada hors Québec. Elles ont permis de générer un total de 730 000 impressions de bannières Web.

Le projet a également bénéficié de 7 mentions dans les médias, notamment hors Québec sur ICI Ouest et Nord du Canada ainsi qu'ICI Ontario. Savoir média a enregistré un nombre important de personnes intéressées par les deux épisodes sur ses différentes plateformes :

EN CHIFFRES



Télévision
57 545
personnes
uniques



Site Web
2 366
visionnements



Réseaux sociaux
69 688
personnes
atteintes



Chaine YouTube
27 626
visionnements

Cette première collaboration entre nos deux organismes fut une excellente occasion de favoriser le rapprochement entre la francophonie canadienne et le Québec, contribuant ainsi à renforcer l'adhésion à une francophonie inclusive à l'échelle pancanadienne.

POSITIONNEMENT À L'INTERNATIONAL



STRATÉGIE INTERNATIONALE DE L'ACUFC

Le conseil d'administration de l'ACUFC a approuvé la nouvelle Stratégie internationale 2022-2025 de l'Association. Cette nouvelle stratégie privilégie des activités structurantes qui bénéficient à l'ensemble des membres. Elle mise sur des développements récents qui ont fait de l'ACUFC une interlocutrice recherchée et sollicitée en matière d'éducation internationale. Son objectif principal est de représenter les intérêts collectifs des membres auprès des institutions fédérales et d'autres partenaires qui ont des mandats internationaux. Elle repose sur trois piliers :

- **La représentation :** L'ACUFC veillera à ce que les besoins et les réalités de ses membres soient pris en compte dans l'élaboration de nouvelles stratégies, initiatives ou politiques par les institutions fédérales et les autres parties prenantes du secteur postsecondaire.
- **Le partenariat :** L'ACUFC conclura des partenariats avec des intervenants stratégiques qui permettront d'offrir de nouvelles occasions de rayonnement international pour ses établissements membres et pour leurs populations étudiantes et leurs corps professoraux.
- **La promotion :** L'ACUFC participera à des initiatives permettant de faire la promotion de ses établissements membres et exercera un leadership dans ce domaine quand ces initiatives bénéficient à l'ensemble du réseau, quand elles correspondent au mandat qui lui est confié et quand les ressources sont disponibles.

POURSUITE D'UNE COLLABORATION POUR ATTIRER LA CLIENTÈLE INTERNATIONALE

Pour une deuxième année consécutive, l'ACUFC a fait équipe avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) dans le cadre d'une série de webinaires organisés dans différents bureaux du Canada à l'étranger. Ces activités de promotion ont pour objectifs de présenter les avantages d'étudier en français au Canada, et surtout de mettre en lumière les bénéfices d'étudier dans les établissements postsecondaires de la francophonie canadienne. Les webinaires se sont tenus dans les marchés suivants : Rome et Bucarest, l'Arménie, le Maghreb, Abu Dhabi et Beyrouth, l'Afrique subsaharienne, l'Océanie et l'Amérique latine. Cette dernière étant un nouveau marché prometteur, trois webinaires y ont été organisés, dont un au Brésil. Compte tenu de l'intérêt croissant observé, les webinaires seront repris de nouveau à l'automne 2023.

UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION POUR LA CLIENTÈLE INTERNATIONALE

À la suite du succès de sa précédente campagne de sensibilisation auprès de la population étudiante étrangère, la Direction de l'éducation internationale d'Affaires mondiales Canada a renouvelé la campagne internationale de sensibilisation visant à promouvoir les études en français dans les établissements ancrés dans les communautés en situation minoritaire. La campagne, déployée en France, au Maroc, au Sénégal et en Côte d'Ivoire, a remporté un vif succès dans ces marchés cibles grâce à l'utilisation des réseaux sociaux et du marketing sur les moteurs de recherche. Compte tenu de ces résultats concluants, c'est avec enthousiasme que la campagne a été renouvelée pour l'année à venir.

La campagne a été déployée du 14 novembre 2022 au 8 mars 2023 et a enregistré les résultats suivants :

EN CHIFFRES



**178
MILLIONS**
d'impression
publicitaires



93,5 %
de nouvelles
visites sur la
plateforme



+ 151 000
visites sur
la page des
programmes



**+ 7 400
CLICS**
vers les pages
de programmes
offerts par nos
établissements
membres

ADMISSION AU CANADA D'ÉTUDIANTES ET D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS FRANCOPHONES : UN DÉFI POUR LE POSTSECONDAIRE

Le taux élevé de refus des demandes de permis d'études de la clientèle étrangère francophone voulant étudier au Canada demeure un sujet d'actualité au pays et continue de susciter des réactions à travers la Francophonie. L'ACUFC et certaines personnes représentant son réseau d'établissements ont comparu devant le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration de la Chambre des communes. L'étude de ce comité parlementaire a mené au dépôt du rapport intitulé *Traitement différentiel dans le recrutement et les taux d'acceptation des étudiants étrangers au Québec et dans le reste du Canada*, qui formule 35 recommandations. Ces recommandations reflètent les préoccupations de l'ACUFC, qui travaille de façon soutenue avec IRCC et Affaires mondiales Canada à leur mise en œuvre.

Par ailleurs, certains membres ont noté une légère augmentation du taux d'acceptation de leur clientèle internationale pour la rentrée de l'automne 2022. Ce constat est encourageant. L'ACUFC poursuivra sans relâche son travail auprès des parties prenantes afin que ses établissements membres demeurent des lieux attrayants, accueillants et concurrentiels sur la scène internationale.



SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

En novembre 2022, à l'invitation de la ministre des Affaires étrangères, l'honorable Mélanie Joly, la présidente-directrice générale de l'ACUFC, Lynn Brouillette, s'est jointe à la délégation canadienne au Sommet de la Francophonie, qui s'est tenu à Djerba, en Tunisie. Cet événement d'envergure internationale a permis d'approfondir les grands enjeux spécifiques à la Francophonie, tout en créant des occasions de rapprochement de l'ACUFC avec d'autres acteurs de la francophonie internationale. La PDG a saisi cette occasion pour s'entretenir avec la ministre Joly et le premier ministre Justin Trudeau afin de les encourager à appuyer les activités internationales de la société civile de la francophonie canadienne, qui contribuent à l'épanouissement des communautés francophones au pays.

Lynn Brouillette a eu l'occasion d'échanger avec l'honorable Mélanie Joly et le très honorable Justin Trudeau lors de sa participation au Sommet de la Francophonie en novembre 2022.

TABLE RONDE NATIONALE SUR LA PROMOTION DE L'ÉDUCATION

L'ACUFC a participé en mars 2023 à la rencontre de la Table ronde nationale sur la promotion de l'éducation, organisée par la direction de l'Éducation internationale d'Affaires mondiales Canada (AMC). Ce forum avait été mis en suspens pendant plusieurs années. Il constitue un endroit privilégié pour que les associations du secteur de l'enseignement supérieur et la direction de l'Éducation internationale mettent en commun leurs enjeux et leurs attentes. L'ACUFC a été invitée à y faire une présentation des enjeux particuliers que rencontrent ses établissements membres dans la promotion des études postsecondaires en français au Canada. Cette rencontre marquait aussi le point de départ des consultations pour la nouvelle Stratégie en matière d'éducation internationale, qui doit être dévoilée en 2024. Parmi les documents encadrant les consultations, AMC a préparé un document invitant les intervenants à s'exprimer sur les effets potentiels de la nouvelle Stratégie sur les établissements postsecondaires en contexte francophone minoritaire.



DIALOGUE CONTINU AVEC IRCC

Au fil d'interventions sur différents dossiers internationaux, l'ACUFC a pu instaurer un dialogue continu et constructif avec diverses équipes au sein d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, notamment l'équipe de promotion au sein du réseau international, avec qui l'Association organise des webinaires. L'ACUFC a resserré ses liens avec la direction générale de l'Immigration francophone et des langues officielles afin de veiller à l'arrimage des différentes initiatives et d'insérer la contribution de la clientèle internationale des établissements postsecondaires au discours public sur l'immigration francophone. L'Association a aussi créé de nouveaux liens avec l'équipe du Programme des étudiants étrangers afin de coordonner de nouveaux efforts en vue d'améliorer le taux d'acceptation des demandes de permis d'études. Cette équipe d'IRCC s'est engagée à interpeler l'ACUFC et ses membres alors que s'amorce la révision du Programme. Enfin, l'ACUFC a rencontré la sous-ministre Christiane Fox à deux reprises, notamment lors d'une réunion du conseil d'administration de l'Association durant laquelle les hautes directions des établissements membres ont échangé avec la sous-ministre sur leurs défis et leurs attentes.

De gauche à droite : Lynn Brouillette, Louise Mushikiwabo, secrétaire générale de l'Organisation internationale de la francophonie, Sanni Yaya, Lise Bourgeois et Édith Dumont, lors d'une rencontre organisée par Affaires mondiales Canada en mai 2022.

ÉTABLISSEMENTS MEMBRES



ACUFC.CA

223, rue Main
Ottawa, Ontario K1S 1C4

613 244-7837 • 1 866 551-2637



ACUFC

ASSOCIATION DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS
DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE